

Génie végétal en rivière de montagne	
Axe	2 – Aménagement coordonné du territoire, Transport, Environnement
Mesure	Préservation et valorisation des ressources du patrimoine naturel et paysager
Bénéficiaires	
Porteurs du projet (chefs de file)	France : Région Rhône-Alpes, Direction de l'Environnement et de l'Energie Suisse : Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA)
Détails du projet	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et promouvoir les techniques de génie végétal en rivières de montagne • Sensibiliser les acteurs à leur utilisation afin de favoriser une évolution des pratiques, • Fournir des outils concrets aux gestionnaires de bassin versant et aux acteurs locaux
Actions envisagées	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place coordonnée de chantiers pilotes de génie végétal sur des berges de cours d'eau de montagne • Élaboration d'un guide/recueil sur la réalisation d'ouvrages utilisant du génie végétal en rivière de montagne • Communication, promotion et formation • Échanges et management de projet
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Capitalisation et mutualisation d'expériences et connaissances des chercheurs et gestionnaires de l'espace alpin sur le génie végétal en rivières de montagne endiguées ou non, • Optimisation des techniques de génie végétal • Développement de techniques novatrices de génie végétal applicables aux cours d'eau franco-suisses • Évaluation des conditions d'accueil de la biodiversité sur les ouvrages dans un souci d'atteinte du bon état ou du bon potentiel écologique, • Participation à la dynamique de substitution des techniques lourdes par des techniques douces respectueuses de l'environnement et du cadre paysager • Mise à disposition des décideurs politiques, d'un ouvrage fournissant les clés de réflexion fondamentales à étudier avant tout projet d'aménagement ou de protection de berge et intégrant des solutions alternatives dans le cadre plus large de la restauration hydromorphologique des milieux aquatiques
Localisation	France : Départements de la Haute-savoie et de l'Isère Suisse : Cantons de Genève et de Vaud
Dates de réalisation	Du 1 ^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2012

Contact	Région Rhône-Alpes – Alain Clabaut : aclabaut@rhonealpes.fr HEPIA – Patrice Prunier : patrice.prunier@hesge.ch		
	Total	France	Suisse
Coût total*	1.226.712 € (1.859.450 CHF)	889.596 € (1.348.450 CHF)	337.116 € (511.000 CHF)
Subventions publiques octroyées*	800.083 € (1.212.767CHF)	691.230 € (1.047.767 CHF)	108.853 € (165.000 CHF)
Dont FEDER*		456.057 € (691.291 CHF)	
Dont fonds fédéraux*			79.166 € (120.000 CHF)
Approuvé par le comité de programmation le		26 novembre 2009	

* conversion des francs suisses en euros au taux de change en vigueur à la date de dépôt des projets